

## *Motion revendicative*

### *Du congrès de la FNEC FP FO 43 du 14 avril 2017*

#### *Indépendance et revendications en toutes circonstances !*

L'indépendance de la CGT-FO l'a toujours conduite à ne pas donner de consignes de vote. Ce sera particulièrement le cas cette année à l'occasion de l'élection présidentielle, ni au premier tour, ni au second et des élections législatives qui suivront.

Certains proches du gouvernement sortant qui a fait passer la loi El Khomri à coup d'utilisation répétée de l'article 49-3, tentent, notamment à l'occasion du 1<sup>er</sup> mai, d'enfermer le mouvement syndical et la classe ouvrière dans un dilemme qui les conduirait, au nom d'un « moins pire », à soutenir des candidats anti ouvriers, opposés à l'exercice de la démocratie.

**Avec la confédération FO, le congrès départemental de la FNEC FP FO 43 considère qu'au contraire, les revendications continuent et qu'il est du rôle de l'organisation syndicale de s'opposer à toutes les attaques contre les salarié(e)s et la République en faisant valoir leurs revendications en toutes circonstances.**

C'est de ce point de vue que le congrès apprécie comme un point d'appui très important la journée de grève et la manifestation nationale du 7 mars dernier qui a rassemblé à Paris quelques 35 000 fonctionnaires, dont 80 du département.

Cette journée a servi à indiquer aux sortants comme aux futurs élus politiques que les salariés avec leurs syndicats (et FORCE OUVRIERE en tête) ne laisseront pas détricoter les droits et acquis des salariés.

Le Congrès rappelle donc son indéfectible attachement à la Charte d'Amiens, texte fondateur du syndicalisme en France qui refuse de lier l'organisation syndicale à un quelconque parti politique et réaffirme que le syndicat doit agir par ses moyens propres, la négociation et le rapport de force.

**Dans cette période d'incertitude, le congrès départemental réaffirme les principales revendications et indique qu'il se prononce pour la poursuite de la mobilisation :**

- Abrogation de la loi Travail – Non à l'inversion de la hiérarchie des normes.
- Défense de la Sécurité Sociale dont il exige le retour aux origines de 1945 qui permettaient de prendre en charge le malade du début de la maladie jusqu'à la guérison.
- Arrêt de la territorialisation ! Non à l'éclatement des services publics : Hôpital – Éducation – Énergie – Transports – Sécurité – Communication etc...
- Arrêt de la remise en cause du statut général de la fonction publique et des statuts particulier des fonctionnaires

- Contre les mensonges gouvernementaux, assez de la baisse drastique des effectifs, arrêt des suppressions de postes, de classes.
- pour la défense des régimes spéciaux et le code des pensions civiles et militaires. Le Congrès s'oppose avec force à de nouvelles réformes des retraites remettant en cause l'âge de départ mais également la répartition en la remplaçant par un régime à points totalement inégalitaire et ne connaissant plus la solidarité intergénérationnelle.
- Arrêt de la mise en place de PPCR, pour l'augmentation des salaires et traitements d'au moins 16 %, ainsi que celle des indemnités, des retraites et des minima sociaux, contre l'individualisation des carrières et des rémunérations.
- contre tous les pactes d'austérité

**Pour la FNEC FP FO, le Congrès se prononce pour l'abrogation des contre réformes qui maltraitent les personnels et l'Ecole Publique :**

1. abrogation de la loi de Refondation et de la réforme des rythmes scolaires
2. abrogation de la réforme du collège
3. abrogation de la loi Notre et de la régionalisation/disparition des services
4. Abandon de la convention régionale AURA entre l'ARS et l'Education Nationale visant à liquider toutes les classes spécialisées des ITEP et IMPro

Plus que jamais, le syndicalisme doit rester libre et indépendant et poursuivre le combat avec les salariés sur leurs revendications et organiser la résistance.

La mobilisation contre la loi EL KHOMRI, dans la droite ligne du rejet de l'ANI, du pacte de responsabilité, les lois Macron 1 et 2, Rebsamen, NOTRe, Touraine etc. a démontré la volonté des salariés de résister. Il est possible et nécessaire de poursuivre dans cette voie.

Le congrès appelle les personnels de l'Education Nationale, de la culture et de la Formation Professionnelle à continuer d'adhérer et à renforcer l'organisation syndicale indépendante de tout parti, de tout gouvernement, de tout ministre, FORCE OUVRIERE.

Il les appelle à participer massivement au 1<sup>er</sup> mai FO dans la solidarité internationaliste et l'indépendance syndicale pour adresser dès maintenant un avertissement au prochain gouvernement : « nous ne lâcherons rien sur les revendications ! »